

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 11 avril à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Madame et Monsieur Claudine SARRET, Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Laurent BROCHET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Christian RAYOT, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

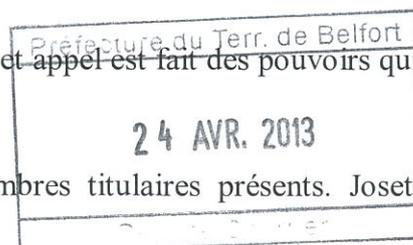
Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Arlette ECABERT, Xavier DOMON à Denis BANDELIER, Daniel BOUR à Pierre OSER, Patrice DUMORTIER à Monique DINET, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Eric GILBERT, Nicolas PETERLINI, Myriam PISANO.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
5 avril 2013	5 avril 2013	En exercice	42
		Présents	31
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.



2013-02-01-A – Budget général – Compte administratif 2012
Rapporteur : Denis BANDELIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Vu l'approbation du Bureau en date du 4 avril 2013 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2012,

Le Conseil Communautaire, en l'absence de Monsieur Christian RAYOT, et après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents moins une abstention, décide :

- **d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2012.**

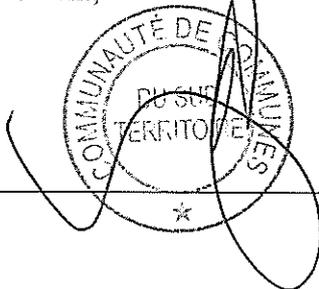
PJ : Vue d'ensemble C.A.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

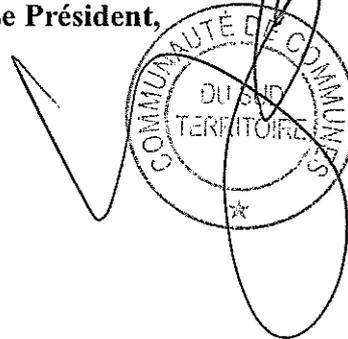
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24 AVR. 2013

Et publication ou notification le 24 AVR. 2013

Le Président,



Le Président,



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

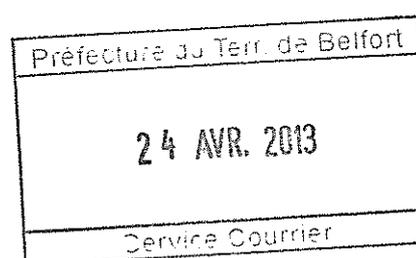
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 626 696,52	G	8 845 994,45
	Section d'investissement	B	2 781 248,55	H	3 653 425,36

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2011	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	4 521 293,87
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D		J	1 952 553,66
		(si déficit)		(si excédent)	

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			11 407 945,07		18 973 267,34
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2013 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 679 791,51	L	125 855,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2013		= E+F	1 679 791,51	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	8 626 696,52	= G+H+K	13 367 288,32
	Section d'investissement	= B+D+F	4 461 040,06	= H+J+L	5 731 834,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	13 087 736,58	= G+H+I+J+K+L	19 099 122,34



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 679 791,51	L 125 855,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	125 855,00
20	Immobilisations incorporelles	86 763,82	0,00
204	Subventions d'équipement versées	454 371,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	241 890,36	0,00
23	Immobilisations en cours	396 765,83	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	500 000,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).